

RAPPORT.

M. L'ORATEUR dépose sur le bureau de la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du Parlement.

AJOURNEMENT.

Sir JOHN A. MACDONALD propose l'ajournement de la Chambre.

La motion est adoptée.

La séance est levée à 3,45 p.m.

CHAMBRE DES COMMUNES.

VENDREDI, 10 février 1882.

Présidence de l'honorable JOSEPH GODÉRIC BLANCHET.

La séance est ouverte à trois heures.

PRIÈRE.

INTRODUCTION DE DÉPUTÉS.

Les députés suivants ayant préalablement prêté le serment prescrit par la loi et signé le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre, savoir :

L'honorable J. J. C. Abbott, député du district électoral d'Argenteuil, introduit par sir John A. Macdonald et M. Pope (Compton).

David Irvine, député du district électoral de Carleton, N.B., introduit par M. Blake et M. Burpee (Sunbury).

ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE

La Chambre procède à la prise en considération du discours prononcé par Son Excellence à l'ouverture de la session.

M. BERGERON.—M. l'Orateur, je m'aperçois qu'on me levant pour proposer l'adresse en réponse au discours du Trône, je ne suis pas tout à fait dans la même position que les députés qui m'ont précédé dans cette honorable tâche. Il est d'habitude de faire faire ces discours par des députés récemment élus qui n'oublient jamais de demander toute l'indulgence qu'ils peuvent avoir de personnes qui ne les connaissent pas encore.

Je ne veux pas dire, M. l'Orateur, que je n'ai pas besoin de la même indulgence, car il n'y a personne qui comprenne mieux son incapacité que je ne le fais dans le moment, pour accomplir dignement la tâche qui m'est dévolue. D'un autre côté, M. l'Orateur, je dois dire que je suis heureux de me retrouver au milieu d'anciens amis que j'ai appris à estimer depuis que je siège avec eux. Je compte sur leur amitié pour ne pas être trop exigeant si je ne suis pas aussi éloquent que devrait l'être celui qui est chargé de proposer cette adresse.

J'aurais craint, M. l'Orateur, d'accepter la responsabilité qui pèse maintenant sur moi si je n'avais pensé aux électeurs que j'ai l'honneur de représenter et qui ont droit d'attendre de moi tout ce qu'on peut exiger d'un député qui veut consciencieusement faire son devoir. L'honneur qui est attaché à la position que j'occupe leur revient de plein droit, car je n'oublierai jamais que ce sont eux qui m'ont élu encore fort jeune et m'ont confié leurs intérêts les plus sacrés, malgré les prédictions de certaines personnes qui prétendaient que les années ne m'avaient pas encore assez mûri pour pouvoir servir mon pays dans les chambres du Parlement.

Lorsqu'on m'a demandé pour proposer cette adresse je me suis fait la réflexion que vous devez vous faire, M. l'Orateur,

ainsi que les honorables députés qui m'écoutent : c'est que la politique du gouvernement doit être bonne pour qu'il puisse la confier à des mains aussi faibles que les miennes, et que ses mesures doivent être excellentes pour demander à une bouche aussi peu éloquente que la mienne de les proposer à l'adoption par cette honorable Chambre. En effet, M. l'Orateur, si nous retournons de quelques années en arrière, et si nous faisons une comparaison entre la condition du pays à cette époque et celle d'aujourd'hui, nous trouvons que le gouvernement du jour a grandement mérité de notre patrie commune.

Comme le constate le discours prononcé par Son Excellence, la paix et la prospérité règnent en maître dans le pays ; nos cultivateurs ont eu d'abondantes récoltes qu'ils ont vendues à des prix essentiellement avantageux ; les manufactures qui étaient fermées sont ouvertes de nouveau et sont en pleine activité ; un grand nombre d'autres ont été fondées et l'on en construit de nouvelles tous les jours. Des milliers d'ouvriers qui, il y a quatre ans, étaient sans pain, gagnent aujourd'hui honorablement leur vie et celle de leur famille. Les capitalistes ne craignent plus de placer leur argent dans toutes sortes d'industries, car ils ont confiance dans la politique du jour et l'avenir leur sourit.

Comme le dit si bien Son Excellence, nous ne pouvons être assez reconnaissants envers la Providence pour tous ses bienfaits, et nous ne devons pas oublier de la remercier de nous avoir donné un aussi bon gouvernement pour présider aux destinées de notre pays, car, M. l'Orateur, tandis que le peuple canadien semble être dans une ère de prospérité sans pareille, et que le bonheur plane au-dessus de nous, nous constatons avec regret que la république voisine, tout en jouissant d'une grande prospérité, a été témoin dans le cours de la dernière année d'un crime abominable pour les institutions républicaines. Celui qui présidait aux destinées des États-Unis, et qui avait été placé par le vœu librement exprimé de la nation a été lâchement assassiné par un homme qui vient d'être justement condamné par un jury de son pays, et qui devra dans quelques mois subir le châtiment dû à son crime. Les Américains n'ont pas été seuls à déplorer l'acte de Guiteau, mais de toutes les parties du monde des protestations se sont fait entendre, et, des marques de sympathie sont venus de tous côtés. Espérons que le système constitutionnel ne sera jamais témoin de semblables forfaits dans le dix-neuvième siècle.

Son Excellence, qui prend beaucoup d'intérêt aux destinées de notre pays, est allé, pendant la vacance du parlement, visiter notre grand Nord-Ouest. Le rapport qu'il nous en fait est très encourageant et fait voir la politique sage des hommes qui ont gouverné le Canada depuis la confédération. En effet, M. l'Orateur, le peuple canadien n'ignore pas les sacrifices qu'il a faits depuis un certain nombre d'années pour nous ouvrir ces vastes régions du nord qui sont, suivant le rapport de Son Excellence, si magnifiques et si fertiles. Les hommes distingués qui avaient dit que l'avenir de notre pays était là, constatent aujourd'hui que leurs prédictions sont en voie de s'accomplir au-delà de leurs espérances.

Ces territoires immenses qui pourraient contenir l'Europe tout entière, des millions d'habitants, sont maintenant connus au monde entier.

Notre Nord-Ouest fait des progrès rapides sous la direction habile et énergique de ceux qui sont au timon des affaires publiques. On voit aujourd'hui des villes et des villages là où, il y a quelques années, nous n'apercevions que le désert ; et ces territoires se peuplent avec tant de rapidité qu'il faudra, comme le dit le discours du trône, les diviser et les désigner sous des noms qui en définiront mieux la situation.

Ceci, M. l'Orateur, découle nécessairement de la politique nationale inaugurée par ce gouvernement. Et je me rappelle que lors de la discussion sur le tarif, des hommes éminents dans cette chambre ont dit que le Nord-Ouest serait